

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 13 (1868)
Heft: 10

Artikel: Connaissance et entretien des fusils se chargeant par la culasse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347454>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

croisez permettrait peut-être un échange d'insignes et d'ornements militaires entre les deux rives de l'Atlantique, que nous signalons au savoir-faire entreprenant de nos industriels, et qui, à défaut d'autres mérites, pourrait avoir celui d'une réelle économie pour les militaires suisses frappés par les récentes mesures.

En attendant, et jusqu'à ce que la décision sur la coiffure puisse parachever et améliorer le fragment de règlement qui vient de paraître, nous persistons à penser que le nouvel accoutrement de l'armée fédérale sera bien inférieur à celui actuellement en vigueur, qu'il eût été si facile pourtant de rendre plus pratique, plus tolérant, mieux au goût de tous, sans d'aussi pénibles et dispendieux bouleversements.

Quoiqu'il en soit, rien ne pressait d'entreprendre si fiévreusement cette réforme et en même temps que deux ou trois autres; tout conseillait au contraire de l'ajourner jusqu'à ce qu'on eût acquis quelque expérience du nouvel armement, encore dans l'enfance, et des besoins nouveaux qu'il créera sans nul doute dans le domaine de l'équipement, qui touche de si près à celui de l'habillement. Déjà dans diverses armées il est question d'un sac-giberne, d'une capote-tente-abri, d'un sabre-hache-pelle, ⁽¹⁾ d'une étoffe - cuirasse, et d'autres innovations qu'il eût été bon de laisser éprouver avant de se lancer sur la voie du changement. Faute de cette patience, il est probable qu'il faudra recommencer dans trois ou quatre ans, et à nouveaux frais onéreux, l'œuvre si mal enmanchée et plus mal menée encore de la futile fantaisie en cours.



CONNAISSANCE ET ENTRETIEN DES FUSILS SE CHARGEANT PAR LA CULASSE ⁽²⁾.

I. Fusil de petit calibre transformé (au système Milbank-Amsler), soit carabine fédérale, fusil de chasseurs, fusil de 1863.

1. DIVISION DU FUSIL.

Le fusil de petit calibre (10^{mm},4) du modèle de 1863, a été transformé pour se charger par la culasse. Il se divise en huit parties principales qui sont :

- 1° Le canon.
- 2° La boîte de culasse.
- 3° La culasse mobile.
- 4° La platine.

⁽¹⁾ En 1865, dans plusieurs corps de volontaires américains, tous les hommes furent munis de l'ingénieuse pelle Benham, suspendue au ceinturon et s'adaptant sans gêne sur la fesse. On fut si content de cette innovation qu'elle se serait généralisée si la guerre se fût prolongée, et quelque chose de semblable est aujourd'hui à l'étude dans l'armée française.

⁽²⁾ Instruction officielle du Département militaire fédéral du 26 février 1868.

5° La monture.

6° Les garnitures.

7° La baguette.

8° La baïonnette.

Les principales dimensions du fusil et de ses différentes parties sont indiquées dans le tableau qui se trouve à la fin de cette notice.

2. DESCRIPTION DE L'ARME.

Canon. — Le canon (en acier fondu, bronzé en dehors) reçoit la charge ; il donne la direction au projectile et lui imprime, au moyen des rayures, un mouvement de rotation autour de son axe longitudinal.

Le canon a extérieurement une forme conique ; il se termine en arrière par une partie filetée qui se visse dans la boîte de culasse. On appelle le petit bout du canon : la *bouche* ; l'autre bout : le *tonnerre*.

On remarque sur le canon, près de la bouche : le *guidon* et son embase ; et du côté du tonnerre : la *mire*.

Le guidon sert à fixer un des deux points de la ligne de mire ; son embase sert de tenon de baïonnette.

La pièce (en fer cémenté et bleui) qui forme le pied et les joues de la mire, s'engage dans une rainure pratiquée sur le canon, et s'y fixe au moyen d'une vis. La feuille de mire (en acier bleui) se meut entre les deux joues ; son encoche sert à fixer le second point de la ligne de mire. Quand la feuille de mire est rabattue sur le canon, on obtient une ligne de mire qui peut servir pour toutes les distances jusqu'à 400 pas environ (c'est ce qu'on entend dans les règlements d'exercice par *distance du but en blanc*). Pour tirer à de plus grandes distances, on relève la feuille, et on la place dans les positions indiquées par les traits, qui sont marqués sur les joues et qui correspondent aux diverses distances de tir.

A l'intérieur du canon on distingue : la partie cylindrique, rayée en hélice, qu'on appelle l'*âme*, et la *chambre* lisse destinée à recevoir la cartouche.

Boîte de culasse. — La boîte de culasse (en fer) forme le prolongement du canon en arrière, et sert de logement à la culasse mobile.

La boîte se termine en avant par un anneau taraudé, dans lequel se visse le bout fileté du canon et en arrière par un crochet qui s'engage dans la bascule de la crosse. La partie supérieure de la boîte présente sur toute sa longueur une excavation arrondie, qui sert de logement à la partie saillante de l'obturateur quand la culasse est fermée, et de passage à la cartouche quand on charge. Les parois latérales qui se trouvent des deux côtés de cette gorge, se terminent en avant par une joue et en arrière par une saillie. Les joues sont traversées par une vis qui sert à fixer l'obturateur. Les saillies postérieures, séparées par le prolongement de la gorge arrondie, sont inclinées en avant, et forment avec les parois latérales de la boîte un angle dans lequel le coin vient s'engager quand on ferme la culasse.

Culasse mobile. — La culasse mobile ferme le canon au tonnerre lorsqu'elle

est rabattue. Elle sert aussi à transmettre à l'amorce le choc du chien, et à rejeter hors du fusil les enveloppes de cuivre (*douilles*) des cartouches tirées.

La culasse mobile se compose de six pièces.

L'*obturateur* (en fer forgé et cimenté) est fixé entre les deux joues de la boîte par une vis-charnière autour de laquelle il peut tourner. Sa partie inférieure présente, sur toute sa longueur, une saillie arrondie, dont la paroi antérieure vient s'appliquer contre le bout du canon quand on rabat la culasse. La partie supérieure de l'obturateur, qui débordé des deux côtés de la saillie, repose sur les parois latérales de la boîte ; son extrémité postérieure, sur laquelle s'ajuste le coin, a la forme d'un arc de cercle. On remarque encore dans l'obturateur : la fente pour le coin, le logement du ressort de l'extracteur, le canal de la broche et un canal pour l'échappement des gaz.

Le *coin* (en fer forgé et cimenté) s'ajuste sur l'obturateur au moyen d'une vis autour de laquelle il a un mouvement tournant limité. Il est pourvu d'une poignée qui sert à ouvrir et à fermer la culasse ; quand on la referme le coin vient s'engager dans l'angle formé par les saillies postérieures et par les parois de la boîte.

La *broche* (en acier fondu très dur) sert à enflammer l'amorce. Elle est retenue dans son canal, qui traverse l'obturateur, par une vis. Son mouvement en avant est limité par le renfort.

L'*extracteur* (en acier trempé) sert à retirer du canon les douilles des cartouches tirées, au moment où l'on ouvre la culasse. Il a un mouvement tournant autour de la vis-charnière, par laquelle il est maintenu entre la joue droite de la boîte et l'obturateur.

Le *ressort de l'extracteur* (en acier trempé) est fixé à l'obturateur par une vis ; sous la pression de ce ressort l'extracteur prend, au moment où il a retiré la douille, un mouvement de détente qui la rejette hors de la boîte.

Le *ressort d'arrêt* (en acier trempé) sert à arrêter la culasse mobile et à l'empêcher de retomber pendant qu'on charge. Il est fixé à l'obturateur par deux vis, et sa partie antérieure presse sur la joue gauche de la boîte.

Platine. — La platine est un mécanisme qui sert à faire tomber le chien sur la broche, avec assez de force pour déterminer l'inflammation de l'amorce.

Le *corps de platine* (en fer forgé et cimenté) réunit les diverses parties de la platine.

Le *grand ressort* (en acier trempé) agit sur la noix par l'intermédiaire de la chaînette.

La *noix* (en acier bleui) prend, sous l'action du grand ressort, un mouvement tournant qu'elle communique au *chien* (en fer forgé et cimenté) qui est fixé sur elle au moyen d'un six-pans.

La *gâchette* (en acier trempé et bleui) pénètre dans le cran de la noix, où elle est maintenue par la pression du *ressort de gâchette* (en acier trempé).

La noix et la gâchette sont maintenues contre le corps de platine par la *bride de noix* (en fer forgé et cimenté).

La *détente* (en fer cimenté) presse sur la gâchette ; lorsqu'on la retire en arrière,

elle fait sortir le bec de la gâchette du cran de la noix, ce qui permet à celle-ci de prendre le mouvement tournant que lui imprime le grand ressort.

Monture. — La monture est une pièce en bois de noyer sur laquelle toutes les parties du fusil sont assemblées, suivant les exigences du tir et du maniement de l'arme.

La partie allongée de la monture, qu'on appelle le *fût*, sert de logement au canon et à la baguette.

La *poignée* sert à saisir le fusil, et lui donne par sa courbure une forme commode pour mettre en joue.

La *crosse* permet d'appuyer l'arme à l'épaule, et sert de base au fusil, lorsqu'on le prend au pied.

Garnitures. — Les garnitures sont des pièces qui servent à relier entre elles les différentes parties du fusil.

Les trois *anneaux* (en fer forgé et bleui) servent à fixer le canon sur la monture.

La *bascule* (en fer forgé et cémenté) est encastrée dans la poignée ; elle reçoit le crochet qui termine la boîte de culasse en arrière.

La *sous-garde* supporte et protège la détente, qui est suspendue à l'*écusson* (en fer forgé) et entourée par le *pontet* (en fer forgé).

La *plaque de couche* (en fer forgé) recouvre et protège l'extrémité inférieure de la crosse.

Baguette. — La baguette sert à nettoyer l'âme du canon au moyen du lavoir.

La *tige* et le *bouton* sont d'une seule pièce (en acier). Le *bout* (en laiton) est taraudé intérieurement pour recevoir la partie filetée du lavoir.

Baïonnette. — La baïonnette sert à faire du fusil une arme de main.

La *lame* (en acier trempé) est à quatre pans évidés, séparés par quatre arêtes arrondies. Le *coude* (en acier trempé) réunit la lame à la douille. La *douille* (en fer forgé) s'engage sur le canon. La *virole* (en fer forgé) sert à fixer la baïonnette.

3. NOMENCLATURE DES DIFFÉRENTES PARTIES DU FUSIL.

Canon. — L'âme (du diamètre de 10^{mm},4) avec quatre rayures en hélice et quatre champs égaux aux rayures. — La chambre lisse, destinée à recevoir la cartouche. — La rainure en queue d'hironde, pour le pied de la mire. — La partie filetée, qui se visse dans la boîte. — Le guidon et son embase, d'une seule pièce avec le canon. — La mire, dans laquelle on distingue : le pied et les joues, la feuille, les ressorts et la vis de la feuille.

Boîte de culasse. — L'anneau taraudé, dans lequel se visse le canon. — Les joues avec les trous pour la vis-charnière. — Le logement de l'extracteur. — Le logement de l'obturateur. — Les deux saillies postérieures. — Le crochet de bascule.

Culasse mobile. — 1° L'*obturateur* : on y remarque : Le manchon pour la vis-charnière, — le canal pour les gaz, — le canal de la broche, — la fente pour la langue du coin, — le logement du ressort de l'extracteur, — les trous pour la vis du coin, pour la vis de la broche, pour la vis du ressort de l'extracteur, et pour les vis du ressort d'arrêt.

2° Le *coin*. — La langue, avec le trou pour la vis de coin, — la partie arrondie, qui s'ajuste sur l'obturateur, — la poignée.

3° La *broche*. — La tête, la partie cylindrique, avec l'entaille pour la vis de broche, — la queue.

4° L'*extracteur*. — La partie saillante, — la tête, avec un trou pour la vis-charnière, — le bras, — le crochet.

5° Le *ressort de l'extracteur*. — La partie carrée avec le trou pour la vis, — la branche recourbée.

6° Le *ressort d'arrêt*. — Le corps, avec les trous pour les vis, — le bout arrondi.

7° Les *vis*. — La vis-charnière de l'obturateur, — la vis du coin, — la vis de broche, — la vis du ressort de l'extracteur, — les deux vis du ressort d'arrêt.

Platine. — 1° Le *corps de platine*; on y remarque : L'entaille pour la vis-crochet, le trou pour le tenon du grand ressort, — l'épaule pour la patte du grand ressort, — le trou pour l'arbre de la noix, — le manchon taraudé pour la vis de platine, — les trous taraudés pour les vis du ressort de gâchette, de la gâchette et de la bride de noix, — le logement du tenon du ressort de gâchette.

2° Le *grand ressort*. — La petite branche, avec sa patte et son tenon, — la grande branche, avec sa griffe fendue.

3° Le *ressort de gâchette*. — La grande branche, avec un trou pour la vis et un tenon, — la petite branche.

4° La *gâchette*. — Le corps, avec un trou pour la vis, — le bec, — la queue.

5° La *noix*. — Le bras, avec le logement de la chaînette, la partie circulaire, — le pivot, — l'arbre, — le six-pans, avec un trou taraudé pour la vis de noix.

6° La *bride de noix*. — Le corps, avec les trous pour le pivot de la noix et pour la vis de gâchette, — le cylindre, avec un trou pour la vis de la bride.

7° La *chaînette*. — Le corps, — les deux doubles pivots.

8° Le *chien*. — Le corps, avec un trou à six pans, — la tête, — la crête quadrillée.

9° Les *vis*. — La vis de ressort de gâchette, — la vis de gâchette, la vis de bride de noix.
(A suivre.)



NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Département militaire de la Confédération suisse a adressé aux autorités militaires des cantons la circulaire suivante :

Berne, le 12 mai 1868.

Tit. — Nous avons l'honneur de vous informer que l'administration du matériel de guerre fédéral chargée du contrôle des nouveaux modèles de sabres les munira des poinçons suivants :

1. Les *sabres acceptés*, de la croix fédérale placée comme suit :

A la monture, derrière la poignée;

A la lame, près de la monture du côté opposé à celui où se trouve la marque de la fabrique;

Au fourreau, au bracelet supérieur près de l'anneau.